

Méthodologie

Rica France

Tableaux standard 2012

Le réseau d'information comptable agricole (Rica) est une enquête annuelle, harmonisée au niveau de l'Union européenne, qui collecte des données comptables et technico-économiques détaillées auprès d'un échantillon d'exploitations agricoles. Les données collectées permettent notamment l'analyse de la diversité des revenus et celle de leur formation, de dresser des diagnostics économiques et financiers, et de simuler l'impact des politiques publiques.

Origine

Mis en œuvre en France depuis 1968, le Rica est une enquête réalisée dans les États membres de l'Union européenne selon des règles et des principes communs. Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête comprenant la comptabilité agricole de l'exploitation et des informations technico-économiques. La fiche « RICA » définie au niveau européen est déclinée au niveau national pour être conforme aux normes comptables françaises et répondre à des besoins particuliers. Un retraitement de certaines données est effectué afin de cer-

ner la réalité économique de l'exploitation au plus près ou rendre les exploitations comparables entre elles (amortissements linéaires, évaluation des stocks à la valeur de clôture de l'exercice, formes sociétaires, etc.).

Typologie des exploitations agricoles: Otex, Cdex, PBS

La très grande diversité des exploitations agricoles rend indispensable leur classification. La statistique agricole européenne, et française en particulier, utilise depuis 1978 une typologie fondée sur l'orientation technico-économique des exploitations (Otex) et la classe de

Méthodologie

dimension économique des exploitations (Cdex).

Les Otex constituent un classement des exploitations selon leur production principale (par exemple « grandes cultures », « maraîchage », et « bovins lait », ...). Les Cdex constituent un classement des exploitations selon leur dimension économique.

La détermination de l'Otex et de la Cdex d'une exploitation se fait à partir de données physiques, surfaces des différentes productions végétales et effectifs des différentes catégories d'animaux. À chaque hectare de culture et à chaque tête d'animal est appliqué un coefficient indicateur normatif unitaire. Ces coefficients sont établis par région. Pour les résultats diffusés jusqu'en 2009, la classification des exploitations était réalisée à l'aide de coefficients de marge brute standard « MBS ». La réforme de la politique agricole commune de 2003 instituant le découplage des aides liées à la production a conduit à **abandonner le concept de MBS au profit de la production brute standard (PBS)**. Les coefficients de PBS représentent la **valeur de la production potentielle par hectare ou par tête d'animal présent hors toute aide et sont exprimés en euros**. Les coefficients de PBS, calculés en **moyenne sur la période 2005 à 2009, sont dénommés PBS « 2007 »**.

Le total des PBS de toutes les productions végétales et animales donne la PBS totale de l'exploitation et permet de la classer dans sa Cdex.

Les parts relatives de PBS partielles (c'est-à-dire des PBS des différentes productions végétales et animales) permettent de classer l'exploitation selon sa production dominante, et ainsi de déterminer son Otex.

Il en résulte **une nouvelle typologie des exploitations agricoles, définie par le règlement (CE) n° 1242/2008 de la Commission du 8 décembre 2008**. Cette nouvelle classification s'applique pour la première fois pour la diffusion des résultats du recensement agricole de 2010 ainsi qu'au RICA à partir de l'exercice 2010.

Tableau 1
Définition des classes de dimension économique (Cdex)

Cdex	PBS « 2007 »
1	Moins de 2 000 euros
2	2 000 à moins de 4 000 euros
3	4 000 à moins de 8 000 euros
4	8 000 à moins de 15 000 euros
5	15 000 à moins de 25 000 euros
6	25 000 à moins de 50 000 euros
7	50 000 à moins de 100 000 euros
8	100 000 à moins de 250 000 euros
9	250 000 à moins de 500 000 euros
10	500 000 à moins de 750 000 euros
11	750 000 à moins de 1 000 000 euros
12	1 000 000 à moins de 1 500 000 euros
13	1 500 000 à moins de 3 000 000 euros
14	3 000 000 euros et plus

Tableau 2
Nomenclature Otex française de diffusion détaillée

Code	Libellé
1500	Céréales et oléoprotéagineux
1600	Cultures générales (autres grandes cultures)
2800	Maraîchage
2900	Fleurs et horticulture diverses
3500	Viticulture
3900	Fruits et autres cultures permanentes
4500	Bovins lait
4600	Bovins viande
4700	Bovins mixtes
4813	Ovins et caprins
4840	Autres herbivores
5100	Porcins
5200	Volailles
5374	Granivores mixtes
6184	Polyculture polyélevage

Champ de l'enquête

Sur le territoire métropolitain, le Rica couvre l'ensemble des exploitations agricoles dont la PBS est supérieure ou égale à 25 000 euros, soit les modalités 6 à 14 de la Cdex.

Diffusion

Les résultats des tableaux standard portent sur les exploitations situées en métropole.

Toutes les informations diffusées dans ce document sont des résultats moyens par exploitation.

Dans cette publication, les tableaux de données sont déclinés selon l'Otex française de diffusion « détaillée », soit 14 modalités et un regroupement de classes de dimension économique en trois modalités. Les trois modalités de diffusion sont les suivantes : 6 et 7 (PBS « 2007 » de 25 000 à 100 000 euros), 8 (PBS « 2007 » de 100 000 à 250 000 euros), 9 à 14 (PBS « 2007 » de 250 000 euros ou plus).

Le seuil de diffusion des résultats est désormais fixé à 20 exploitations. Compte tenu d'une taille de l'échantillon trop réduite, les données relatives à l'orientation « Autres herbivores » (herbivores autres que bovins, ovins et caprins), ne sont pas diffusées.

Les résultats des tableaux standard sont calculés à partir d'une version définitive des fichiers du Rica.

Des résultats, pour les années 1988 à 2012 et les 22 régions métropolitaines, calculés selon la « nouvelle typologie » sont proposés sous

le site Agreste www.agreste.agriculture.gouv.fr/

Recrutement des exploitations

Le recrutement des exploitations agricoles est effectué par les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) auprès d'offices comptables (centres de gestion des réseaux CER France, associations de gestion et de comptabilité, ou experts-comptables) et avec le consentement de l'exploitant.

Le recrutement des exploitations agricoles s'effectue selon trois modes (ou sous-échantillon).

Sous-échantillon I : comptabilités d'exploitants imposés au « forfait » (article 64 du Code général des impôts) tenues spécifiquement pour le Rica. C'était, à l'origine du Rica, le seul mode de recrutement des exploitations.

Sous-échantillon II : comptabilités d'exploitants imposés au « réel » (article 69 du Code général des impôts) et donc tenus d'avoir une comptabilité destinée à calculer le revenu fiscal. Ce mode de collecte existe depuis 1987. Les plus grandes exploitations se trouvent dans ce sous-échantillon. Plus de 80 % des exploitations de l'échantillon relèvent désormais de ce sous-échantillon.

Sous-échantillon III : comptabilités d'exploitants en plan d'amélioration matérielle ou plan d'investissement. Ce mode de collecte existe depuis 1976. Les exploitants du sous-échantillon III sont dans une phase de transformation de leur

activité. Ils sont plutôt jeunes et plus endettés que la moyenne.

Le découpage en sous-échantillons renvoie à un mode de recrutement des exploitations du Rica, non à un régime fiscal. Les exploitations du sous-échantillon II sont imposées au réel, mais également certaines exploitations du sous-échantillon III.

Le recrutement des exploitations est réalisé dans le respect du plan de sélection.

Plan de sélection

L'échantillon n'est pas tiré « aléatoirement » dans une base de sondage. La méthode de sondage utilisée est proche de celle des quotas. Dans ce type de méthode, l'univers connu à partir de recensements ou d'enquêtes lourdes, est découpé en strates fondées sur des caractères faciles à observer et bien corrélés avec les variables étudiées.

Pour le Rica, ces strates résultent du croisement de la région et deux critères de la typologie des exploitations agricoles (Otex et Cdex).

La répartition des exploitations agricoles dans « l'univers » selon ces critères est connue par le recensement agricole et les enquêtes sur la structure des exploitations agricoles.

Pour chacune des strates, un nombre d'exploitations à sélectionner est fixé. Afin d'améliorer la précision des résultats, on cherche à recruter relativement à la population de l'univers une proportion plus importante de grandes exploitations que de petites.

Méthodologie

Les SRISE sont chargés, avec les offices comptables, de sélectionner les exploitations en respectant ces quotas.

Pondération

Les taux de sondage (la proportion d'exploitations sélectionnées dans l'univers) diffèrent notablement selon les strates, notamment selon la dimension économique.

Afin d'obtenir des résultats agrégés pertinents, il est nécessaire de les pondérer en utilisant un poids d'extrapolation affecté à chacune des exploitations de l'échantillon. Pour les années 2010 et 2000, les poids sont établis par rapprochement avec les dénombrements obtenus par dépouillement des deux recensements de l'agriculture correspondants. En ce qui concerne les

résultats 2001 à 2009 « nouvelle typologie », on a calculé, pour chacune des neuf années, des poids en considérant des univers interpolés à partir des deux recensements 2000 et 2010. Pour les années 2011 et 2012, l'univers de référence retenu est celui obtenu par extrapolation des dénombrements d'exploitations en 2000 et 2010.

Tableau 3
Champ du Rica et effectifs par Cdex en métropole

Cdex	PBS « 2007 »	Nombre d'exploitations dans l'échantillon définitif 2012	Nombre des exploitations extrapolées en 2012
6	25 000 à moins de 50 000 euros	651	59 152
7	50 000 à moins de 100 000 euros	1 797	82 943
8	100 000 à moins de 250 000 euros	3 190	111 864
9	250 000 à moins de 500 000 euros	1 268	38 285
10 à 14	500 000 à moins de 750 000 euros	411	12 341
	Ensemble du champ	7 317	304 585

Source : Rica

Tableau 4
Effectifs par Otex française de diffusion détaillée en métropole

Code	Libellé	Nombre d'exploitations dans l'échantillon définitif 2012	Nombre des exploitations extrapolées en 2012
1500	Céréales et oléoprotéagineux	1 075	52 163
1600	Cultures générales (autres grandes cultures)	552	18 836
2800	Maraîchage	198	4 355
2900	Fleurs et horticulture diverses	213	6 404
3500	Viticulture	1 058	45 776
3900	Fruits et autres cultures permanentes	327	7 548
4500	Bovins lait	1 124	46 465
4600	Bovins viande	719	33 098
4700	Bovins mixtes	258	8 828
4813	Ovins et caprins	384	13 814
4840	Autres herbivores	26	6 262
5100	Porcins	166	5 847
5200	Volailles	196	12 304
5374	Granivores mixtes	132	5 715
6184	Polyculture polyélevage	889	37 170
	Ensemble du champ	7 317	304 585

Source : Rica

Le calcul des poids est réalisé pour chacune des strates résultant du croisement des trois critères régions (22 modalités), Otex (15 modalités) et Cdex (5 modalités : 6, 7, 8, 9, 10 à 15).

Toutes les exploitations d'une strate donnée sont affectées d'un coefficient de pondération calculé comme suit. On effectue d'abord, pour la strate considérée, le rapport entre le nombre d'exploitations de l'univers et le nombre d'exploitations de l'échantillon. Ce calcul donne un jeu de coefficients intermédiaires.

Si l'on applique à toutes les exploitations de l'échantillon ces coefficients intermédiaires, on obtient un nombre total d'exploitations inférieur au nombre total fourni par l'univers : certaines strates étant non représentées dans l'échantillon. Un autre jeu de coefficients, appelé coefficients finaux d'extrapolation est calculé, en « dilatant » les coefficients intermédiaires par un calage sur marge résultant de la mise en œuvre de la procédure « Calmar »

produite par l'Insee. Le calage sur marge assure que le nombre des exploitations extrapolé à partir du coefficient final, est égal, pour chacune des régions, Otex et Cdex, à celui de l'univers. Ces coefficients permettent donc de se rapprocher au mieux de l'univers de référence.

Remarques et unités utilisées

Un glossaire définissant les principaux termes utilisés figure en fin d'ouvrage. Les concepts purement comptables sont issus du Plan comptable agricole français. Ils peuvent différer quelque peu des concepts du Rica européen.

Les services régionaux de l'information statistique et économique (SRISE) disposent de fichiers locaux complets permettant l'édition éventuelle de tableaux à la demande pour leur région.

Les résultats sont disponibles à partir d'internet, sur le site Agreste.

Les résultats monétaires sont présentés en milliers d'euros.

Les superficies sont des superficies de base. Seules les fleurs coupées sont présentées en superficies développées. Superficie de base ou superficie développée : si, sur une même superficie d'un hectare de plein air, on a cultivé successivement des radis, puis des salades et enfin des poireaux, la superficie de base de plein air est d'un hectare et la superficie totale développée de plein air est de trois hectares (un hectare étant attribué à chaque produit). Les superficies sont exprimées en hectares, sauf les surfaces en fleurs, en semences et plants et en légumes frais qui sont en ares.

Les rendements sont en quintaux par hectare.

Les productivités sont en :

- litres de lait par vache laitière, brebis laitière ou chèvre,
- œufs par poule pondeuse.

Les effectifs d'animaux sont présentés :

- en UGB pour l'ensemble du cheptel,
 - en têtes pour le détail par espèce.
- Les volailles sont comptées en centaines de têtes.

Les résultats diffusés dans ce document sont des moyennes par exploitation.